



Îlot du Chevret Plan de gestion 2013-2022



Juin 2013

Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

Rédactrice : Elen Lepage

Relecteurs : Maïwenn Magnier, Philippe Chapon, Régis Morel, Jean-françois Lebas, François Hémerly, Guillaume Duthion, Yann Jacob, Bernard Cadiou

----- Original Message -----

From: [LEBAS Jean-François](#)

To: '[Maïwenn Magnier - Bretagne vivante réserves](#)'

Cc: [DUTHION Guillaume](#) ; [ALLEAUME Laurene](#) ; '[HALLEUX Dominique](#)'

Sent: Friday, August 23, 2013 11:55 AM

Nous considérons les plans de gestion des îles Notre Dame et Chevret validés par le CG35.

Jean-François LEBAS

Responsable du bureau d'études du Service Espaces Naturels

Conseil général d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
A. Diagnostic de l'espace naturel.....	4
1. Informations générales sur l'espace naturel	4
2/ Environnement et patrimoine naturel de réserve.....	6
3/Cadre socio-économique.....	10
4/ Accueil du public.....	11
B. Gestion de l'espace naturel.....	12
1/ Informations générales.....	12
2/Objectifs à long terme.....	13
3/Objectifs du plan de gestion.....	13
4/ Actions issues des objectifs du plan de gestion.....	14
5/Évaluation budgétaire des actions -.....	22
6/Évaluation et bilan de la gestion	22
BIBLIOGRAPHIE.....	23
Annexes.....	24
Annexe 1 Les espaces protégés et les inventaires d'espaces naturels dans l'estuaire de la Rance.....	25
Annexe 3 Inventaires lichens et chromistes	28
Annexe 4 Inventaires faunistiques.....	28
Annexe 4 Budget prévisionnel 2013-2023.....	34

A. DIAGNOSTIC DE L'ESPACE NATUREL

1. Informations générales sur l'espace naturel¹

Conservateur bénévole: Philippe Chapon

Adresse : 28, le bois Coudray 22100 Taden

Tel fixe et portable : 02 96 39 80 09

Courriel : phchapon@orange.fr

Autres personnes référentes : Jean-François Lebas, Responsable du bureau d'études du Service Espaces Naturels, Conseil général Ille-et-Vilaine ; Guillaume Duthion, Technicien chargé d'études au Service Espaces Naturels, Conseil général Ille-et-Vilaine ; Régis Morel, coordinateur départemental Bretagne Vivante

1.1 Création de la réserve associative

L'île Chevret a été acquise par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS) en 1983. En 2003, une convention de partenariat est signée entre le Conseil général et Bretagne vivante. Elle stipule que Bretagne Vivante contribuera scientifiquement et techniquement aux actions menées par le Conseil général sur le site. L'association sera chargée notamment de réaliser les suivis naturalistes. Le partenariat a été renouvelé en 2009 par la signature d'une nouvelle convention pour une période de 5 ans.

1.2 Localisation de l'espace naturel

L'îlot se situe dans l'estuaire de la Rance sur la commune de Saint Jouan des Guérêts (carte 1). Il s'agit de la parcelle cadastrée section AS n°1 A. Sa superficie est de 1,29 hectares.



Carte 1 Localisation de l'île Chevret

1.3 Gestion de l'espace naturel

La gestion est assurée par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine avec le soutien scientifique et technique de Bretagne Vivante. Le conservateur bénévole de l'association Bretagne vivante du site est Philippe Chapon (aidé par Gérard Prodhomme, conservateur bénévole de l'île Notre Dame).
Aucun plan de gestion n'a été élaboré depuis la création de l'espace naturel.

1.4 Protections réglementaires et inventaires existants

Espace naturel sensible du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Site classé n° 1950506SCD02 « Estuaire de la Rance » du 6 mai 1995

ZPS n° FR5312002 Îlots Notre Dame et Chevret ; ce site intersecte la ZSC NATURA 2000 « Estuaire de la Rance » (n°FR 5300061) (carte 2).

ZNIEFF 2 n° 0525000 du 01/01/1992 « Estuaire de la Rance » (carte en annexe 1)

1.5 Description sommaire des milieux et intérêts patrimoniaux principaux

Les périmètres de classement NATURA 2000 : site d'importance communautaire (SIC) et Zone de protection spéciale (ZPS)



Carte 2 Les périmètres de classement Natura 2000

L'île Chevret est un îlot rocheux situé dans l'estuaire de la Rance. La végétation très dense sur une partie de l'île a permis l'installation d'une colonie d'aigrettes garzettes accompagnées certaines années du héron cendré et/ou du héron garde-bœuf. L'intérêt principal du site est donc lié à ces espèces. On note également des espèces intéressantes comme le grand cormoran en dortoir en hiver.

2/ Environnement et patrimoine naturel de réserve²

2.1 Unités écologiques

Une caractérisation des habitats a été réalisée entre 2008 et 2012 dans le cadre de l'atlas du patrimoine micro-insulaire breton.

Habitats	Code Natura 2000 (N) ou Corine biotope (COR)
Prés salés du haut schorre	N 1330-3
Prairie haute atteinte par la marée	N 1330-5
Roche supra-littorale à lichen	N 1170-1
Végétation des fissures de rochers	N 1230-1
Pelouse aérohaline des falaises cristallines	N1230-3
Pelouse rase des dalles rocheuses	N 1230-6
Draperie de lierre	COR 31-8
Fourré pré-forestier à <i>Prunus spinosa</i> , <i>Sambucus nigra</i> et <i>Ligustrum vulgare</i>	COR 31-81
Fourré pré-forestier à <i>Ulex europaeus</i>	COR 31-85
Broussaille : roncier	COR 31-831
Broussaille : ptéridaies	COR 31-86
Plantation de résineux	COR 31-86

Aucun de ces habitats n'est prioritaire, mais 6 habitats d'intérêt communautaire sont à prendre en compte.

2.2 Flore

116 espèces de plantes ont été inventoriées sur l'îlot (en 1993, 2004 et 2012) (annexe2).

Les espèces remarquables

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Directive habitats-faune-flore	Liste rouge armoricaine	Liste des espèces végétales protégées en Bretagne
<i>Allium schoenoprasum</i>	civette, ciboulette	-	Article 1 : espèce rare et fortement menacée	Article 1
<i>Ruscus aculeatus</i>	fragon, petit houx	Annexe V	-	-

Tableau 1 Liste des espèces végétales remarquables et leurs statuts

La criste marime (*Crithmum maritimum*), présente sur le site, est soumise à réglementation au niveau de sa cueillette dans le département d'Ille et Vilaine (la récolte et la cession à titre onéreux de tout ou partie des spécimens sauvages sont soumises à autorisation préfectorale).

Le fragon n'est pas une espèce rare en Bretagne et ne présente donc pas un fort enjeu de conservation. En ce qui concerne la ciboulette, elle pousse généralement en milieu montagnard. L'île ayant été habitée, il est légitime de se demander s'il ne s'agit pas d'un plant cultivé.

² Bretagne vivante-SEPNB, 2003-2012 ; Dutouquet & Hamon, 2012 ; GOB, 2012 ; Morel, 2008.

2.3 Faune

Seule l'avifaune a fait l'objet de suivis réguliers depuis la création de l'espace naturel. Très peu de données sont disponibles sur les autres groupes faunistiques.

2.3.1 Avifaune

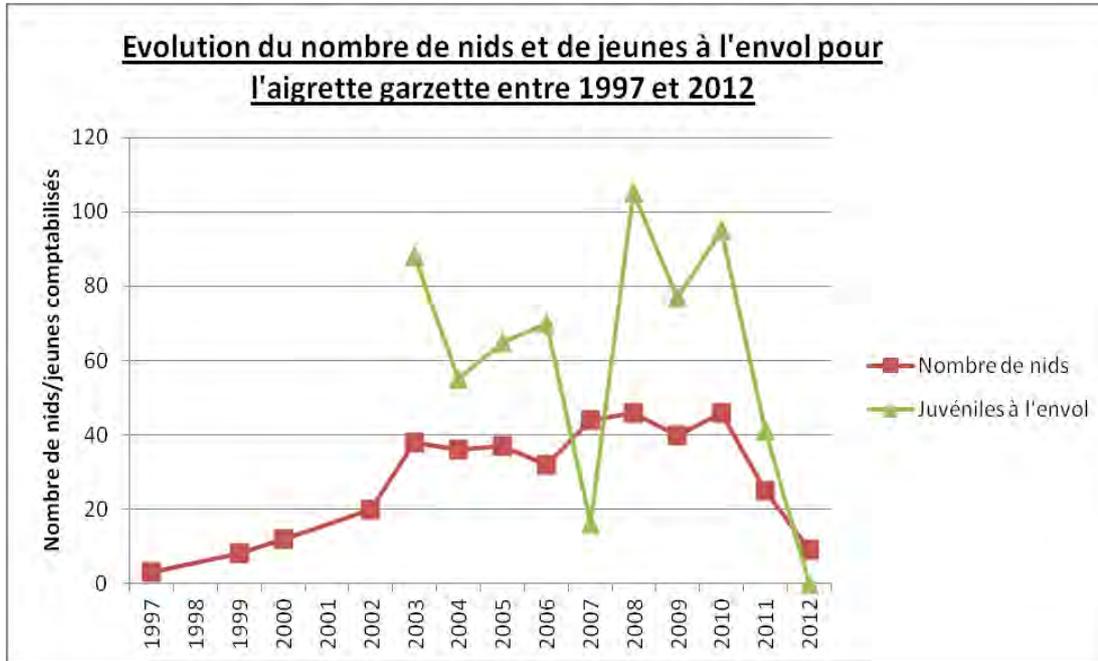
Ce sont 38 espèces d'oiseaux qui ont été observées sur le site (annexe 4). Les données collectées entre 1982 et 2010 ont permis d'établir une liste de 21 espèces susceptibles d'avoir niché ou ayant niché au moins une fois sur l'île.

Nom français	Nom scientifique	Statut
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Nidification régulière
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	1ère nidification en 2007 et tentative en 2008
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Nidification régulière
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Nidification régulière
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Nidification régulière
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Nidification en 2000
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pas de nidification (nidification possible en 1999)
Huîtrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Nidification régulière
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Nidification régulière
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Nidification certaine en 2003, 2007 et 2008
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nidification possible en 2003
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nidification régulière
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Nidification probable en 2003 et 2004
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Nidification régulière
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Nidification régulière
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nidification régulière
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nidification probable en 2003 et 2004
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nidification régulière
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Pas de nidification (nidification en 1999)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nidification régulière
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nidification probable en 2000

Tableau 2 Liste des espèces susceptibles d'avoir niché au moins une fois sur l'île Chevret sur la période 1982-2012

Entre les années 1980 et 1990, l'îlot du Chevret a accueilli une petite colonie de goélands argentés comptant jusqu'à 180 couples en 1993. La colonie a rapidement décliné, pour disparaître fin des années 1990. L'îlot est désormais connu pour être un site de reproduction d'ardéidés, plus particulièrement pour l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*). L'effectif de la colonie est en augmentation constante depuis son implantation en 1997. Une expansion de la colonie paraît encore possible compte tenu du succès de reproduction élevé et des possibilités d'accueil de l'îlot qui ne semble pas encore saturé. Des zones favorables sont en effet encore disponibles au nord et au sud de l'île.

La forte chute de l'effectif nicheur observée en 2012 serait due à des intempéries pendant la période de nidification (com. pers. P. Chapon). L'îlot est situé entre deux vallées, la Rance et le bras de St Hillier. Cette position géographique accentue les courants d'airs (le vent de nord est parfois plus fort qu'en pleine mer). La grande majorité des nids se trouvant aux sommets des arbustes (Sureau), ils ne sont pas ou peu protégés des vents. Les conditions météorologiques (vents et fortes pluies) ont certainement rebuté certains individus à s'installer et anéanti les nids existants (com. pers. P. Chapon).



Graphique 1 Évolution du nombre de nids et de jeunes à l'envol pour l'aigrette garzette entre 1997 et 2012

Deux autres espèces d'ardéidés tentent ou ont tenté de nicher depuis quelques années sur l'île Chevret : le héron cendré et le héron garde-bœufs. La première nidification du héron cendré remonte à 2004 avec un couple élevant 3 jeunes. Après avoir disparu du site entre 2006 et 2008, un couple niche à nouveau depuis 2009. Quant au héron garde-bœufs, un couple a élevé des jeunes en 2007. En 2008, 3 couples s'installent mais échouent. Ce n'est qu'en 2012 que sont observés des nicheurs probables sur l'îlot.

L'îlot est aussi un dortoir hivernal notamment pour le grand cormoran. En 2004, on compte 40 individus sur l'îlot. Le nombre double en 2008. On observe une baisse en 2010 avec 50 individus puis 40 individus en 2012.

Les espèces remarquables

Bien que l'aigrette garzette soit présente et en expansion démographique en France, elle reste très localisée en Ille et Vilaine. La quasi-totalité des effectifs nicheurs d'Ille et Vilaine est présent sur deux îles de la Rance : l'île Chevret et l'île du Châtellier. En 2007, le département accueille 5% de la population régionale (Loire-Atlantique incluse) d'aigrettes garzettes (GOB, 2012). Le site accueille la moitié de l'effectif d'Ille et Vilaine ce qui en fait un site d'importance à l'échelle départementale. Inscrite dans l'annexe 1 de la Directive oiseaux, l'aigrette garzette fait l'objet de mesures de conservation spéciale. La présence de cette espèce a été déterminante pour inscription dans la zone de protection spéciale FR53120002 « Îlots Chevret et Notre Dame ».

Il est important de noter qu'il existe un îlot en baie du Mont St Michel (proche géographiquement) où nichent environ 150 couples d'aigrette garzette depuis 1997. L'évolution de cette colonie a peut-être un impact sur celle de l'îlot Chevret.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	présence	protection	Directive oiseaux	Liste des oiseaux nicheurs en France métropolitaine	Liste des oiseaux non nicheurs en France métropolitaine
aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	R	N	Annexe 1	LC	NA
héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	R	N	-	LC	NA
héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	R	N	-	LC	NA
grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	P	N	-	LC	LC

Tableau 3 Liste des espèces avifaunistiques remarquables (R : nicheur, P : présence. N : nationale. LC : préoccupation mineure. NA : non applicable)

2.3.2 Autres groupes faunistiques

Mammifères

Quatre espèces de mammifères ont été observées. Une campagne de dératisation a été réalisée en 2007-2008. 37 rats surmulots (*Rattus norvegicus*), 107 campagnols roussâtres (*Clethrionomys glareolus*), deux campagnols souterrains (*Pitymys subterraneus*) et un mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*) sont capturés puis relâchés lors de la phase mécanique (Bernard & Nisser, 2009).

Reptiles

Le lézard des murailles (*Podarcis muralis*) a été observé en 2003 sur le site. Cette espèce est protégée à l'échelle nationale, citée dans l'annexe IV de la Directive Habitats et inscrite dans la convention de Berne (Annexe II).

Amphibiens

Seul le crapaud commun (*Bufo bufo*) a été observé. Il s'agit d'une espèce commune. Aucun inventaire n'a été réalisé sur les invertébrés.

2.4 État des connaissances floristiques et faunistiques

(observations faites sur la période 2003-2012)

Inventaire effectué	niveau de connaissances	nb d'espèces (ou présence)	dont espèces protégées
	(1 à 4)		
Vertébrés			
Oiseaux	3	32	25
Mammifères	1	4	-
Amphibiens	1	1	1
Reptiles	1	1	1
Invertébrés	1	0	-
Flore	2	87	2
Chromistes (algues brunes)	1	2	-
Lichens	1	1	-

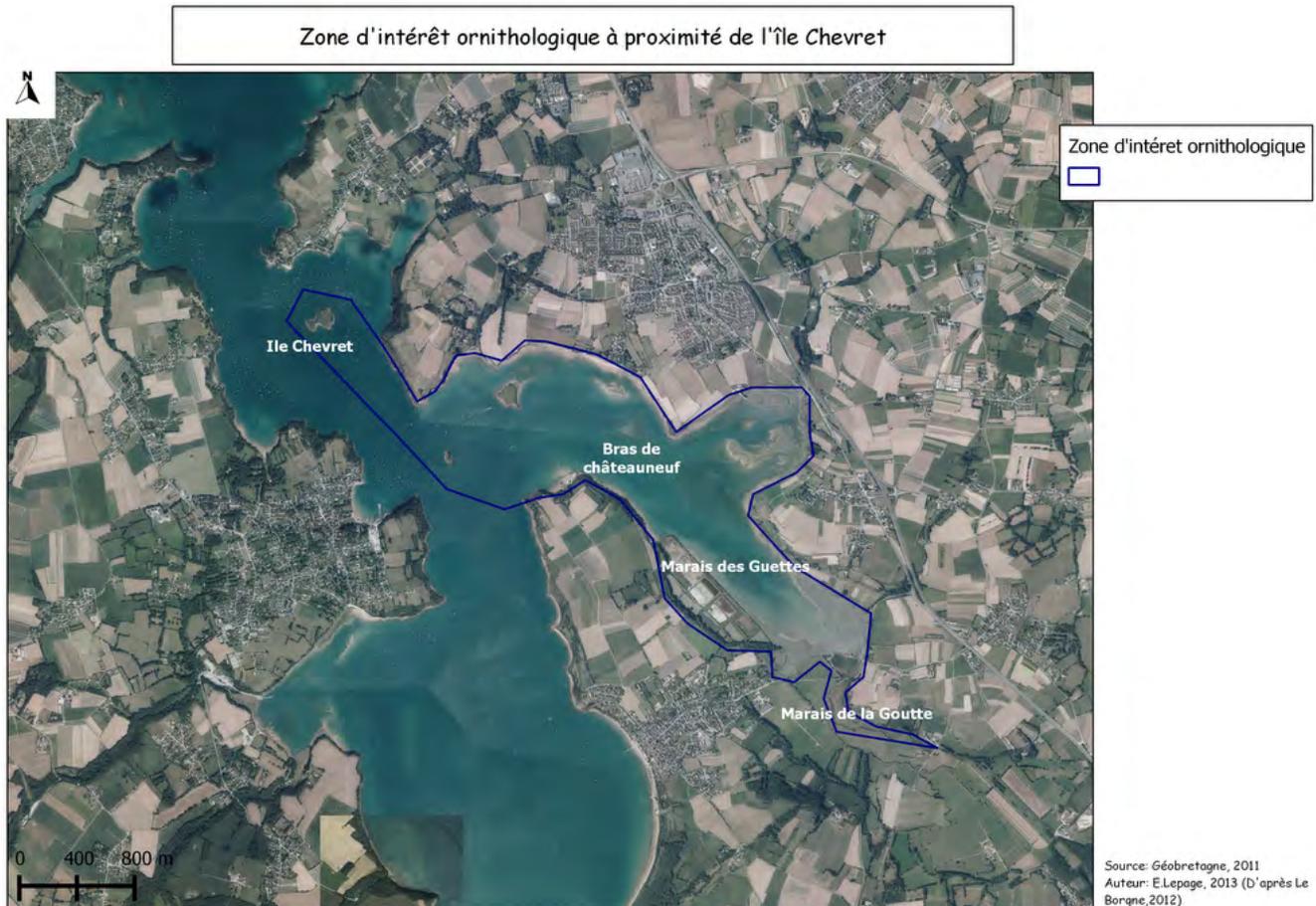
Niveau de connaissance : 1 = très peu de connaissances, 2 : peu de connaissances, 3 : bonne connaissance, 4 très bonne connaissance

Remarque : Certaines espèces ont été observées qu'une seule fois sur le site, il s'agit bien d'un état des lieux sur une période (2003-2011) et non à une année donnée.

2.5 Place du site dans un ensemble d'espaces naturels

L'île Chevret est l'un des rares îlots de l'estuaire de la Rance. À l'échelle de l'estuaire, il joue avec l'île Notre-Dame un rôle important pour la nidification d'oiseaux coloniaux comme les ardéidés, qui recherchent une certaine tranquillité vis à vis du dérangement humain.

La colonie d'aigrettes garzette installée sur Chevret utilise vraisemblablement une bonne partie de l'estuaire, qui offre à marée basse de vastes zones d'alimentation. Parmi les zones reconnues comme importantes pour l'alimentation des oiseaux dans l'estuaire de la Rance, on trouve le bras de Châteauneuf et les marais associés (marais des Guettes, marais de la Goutte) à proximité, mais également les herbues et vasières de la Ville Ger et des Bas Champs ou encore le secteur du Camp Viking. D'autres secteurs plus éloignés sont également potentiellement utilisés par la colonie ; des études plus poussées seraient nécessaires pour le prouver.



Carte 3 Zones d'intérêt ornithologique à proximité de l'île Chevret (D'après Le Borgne, 2012)

3/Cadre socio-économique

3.1 Patrimoine culturel, paysager, historique, archéologique

L'île présente un intérêt archéologique, en effet des blocs de céramique de la période allant de l'âge du fer à la période moderne ont été retrouvés. Ces restes de céramiques grossières et de tuiles sont incrustés dans le paléosol de l'estran nord.

L'île a été habitée jusqu'en 2004. L'habitant vivait de façon précaire sur le site (absence d'eau courante et d'électricité). La présence de deux chiens a permis de restreindre le nombre de rats. À partir de 2003, l'habitation est laissée à l'abandon mais demeure encore en bon état. Elle est régulièrement squattée malgré les efforts du Conseil général pour condamner les entrées. La destruction du bâtiment a longtemps été en discussion et pose problème en termes d'enjeux et de coûts. Actuellement, aucune décision n'a été prise.

3.2 Activités économiques/Infrastructures existantes

L'îlot se situe à 5-6 km de l'usine marémotrice de la Rance.

Plusieurs activités anthropiques sont recensées à proximité de l'île Chevret :

- Culture marine (ostréiculture et algoculture en Bras de Châteauneuf)
- Pêche professionnelle et de loisirs
- Activités de plaisance (régulière mais aussi ponctuelle avec de forts effectifs notamment lors de la fête des Doris organisée fin août par l'Association pour le développement de la vallée de la Rance (ADVR)).
- Activités nautiques sportives (kayak, club nautique...la limitation de vitesse sur la Rance empêche le « motonautisme »)
- Transport fluviale sur la Rance
- Vols en montgolfière
- Chasse au gibier d'eau
- Chantier naval
- Agriculture

La navigation est très présente sur le chenal. Un panneau placé sur l'île demande aux usagers de ne pas débarquer pendant la période de reproduction. Cependant, en l'absence d'une surveillance quotidienne de l'îlot, il est impossible de connaître le taux réel de débarquement.

4/ Accueil du public

4.1 Activités et équipements existants - intérêts pédagogiques

Il n'y a jamais eu d'animation proposée par Bretagne vivante sur(ou à propos de) l'île Chevret en particulier. Néanmoins, des opérations de sensibilisation sur les réserves ont été menées dans le cadre d'autres manifestations (Forum des associations de Dinan, Forum des associations de Saint-Malo, Festival Natur'Armor, Fête du printemps à Pleurtuit...), notamment par la section locale Rance-Émeraude de Bretagne Vivante. Des sorties ornithologiques sont, par ailleurs, régulièrement menées sur le bord de la Rance.

L'intérêt pédagogique se situe au niveau de l'observation des oiseaux dans l'estuaire de la Rance d'autant plus que le bras de Châteauneuf, à proximité des îlots, est une zone riche sur le plan ornithologique.

4.2 Capacité / structure d'accueil

Il n'existe aucune structure permettant d'accueillir le public sur l'île. Bien que les terrains appartenant au Conseil général aient généralement pour vocation d'être ouverts au public, il n'est pas envisagé d'ouverture compte tenu de l'accès difficile et de la fragilité des milieux en période de fréquentation potentielle (printemps-été). Les panneaux situés sur l'îlot stipulent l'interdiction de débarquer en période de nidification.

5/Valeur et enjeux du patrimoine naturel

L'intérêt patrimonial de cet îlot réside principalement dans le fait qu'il abrite un site de nidification d'ardéidés, plus particulièrement d'aigrette garzette. Cette colonie représentait en 2007, environ 5 % des effectifs bretons (Loire-Atlantique incluse) (GOB, 2012).

Le maintien de cette colonie, d'importance départementale et régionale constitue un enjeu de conservation prioritaire. Il est accompagné par le maintien d'un accueil favorable du héron cendré, espèce dont la population a fortement chuté en Ille et vilaine entre 2000 et 2007 (GOB, 2012) mais aussi au héron garde-bœufs qui tente de nicher sur l'îlot.

B. GESTION DE L'ESPACE NATUREL

1/ Informations générales

1.1 Usages et gestion actuels et anciens

Aucun plan de gestion n'a été élaboré depuis l'acquisition de l'espace naturel. Il est donc difficile d'évaluer les choix et opérations de gestion qui ont été effectuées jusqu'à présent. Seule une opération de fauche a été réalisée en 2005 dans le but de favoriser l'accueil de sternes, à l'instar de celles ayant niché sur l'île Notre-Dame. Cette action qui devait s'inscrire dans la durée n'a pas porté ses fruits puisqu'aucune sterne n'a été observée sur l'île suite à cette action ponctuelle. Mais cette action aurait aussi pu fragiliser la population de l'îlot Notre Dame, elle a donc été arrêtée. Par ailleurs, des zones de végétation dense ont été maintenues pour la nidification des ardéidés. La pose de panneaux d'interdiction de débarquer (entre le 15/03 et 31/08) a été effectuée par le Conseil général. Une opération de communication a été menée auprès des usagers de la Rance (Club nautique...).

Une opération de dératisation visant à éradiquer le rat surmulot (*Rattus norvegicus*) a été menée en 2007. Les individus capturés de surmulot ont été tués. Aucune action de capture régulière n'ayant été menée ensuite, l'espèce semble avoir recolonisé l'île par la suite. Rappelons que la distance de l'île par rapport au continent n'est pas suffisante pour empêcher les rats de l'atteindre à la nage.

1.2 Contraintes

L'accès se fait à l'aide d'un bateau puisque l'îlot se situe à environ 350 mètres des points côtiers les plus proches. Cette contrainte est aussi un avantage sur le plan de la protection du site car il est une barrière naturelle à la fréquentation (humaine, chiens...).

1.3 Menaces

Le dérangement humain est une des principales menaces qui pèsent sur les colonies d'oiseaux. La colonie d'aigrettes garzettes de l'île Chevret ne semble actuellement pas subir de dérangements. Toutefois, compte tenu des activités de pêche et nautiques de loisir sur la Rance, ce problème pourrait prendre de l'importance dans les prochaines années et nécessite d'ores et déjà de réfléchir aux mesures adéquates pour en limiter l'impact.

Les activités sur la Rance, l'agriculture sur le « continent », et les chantiers navals peuvent causer une pollution des eaux. Nous n'avons pas de moyens spécifiques pour le mesurer et connaître l'impact sur la qualité des eaux et par conséquent sur les ressources alimentaires exploitées par les oiseaux et en particulier par la colonie d'aigrette garzette (Le Borgne, 2012), mais cela demeure une question intéressante qui pourrait faire l'objet de recherches ultérieures.

1.4 Facteurs pouvant influencer sur la gestion

- *Facteurs favorables* : maîtrise foncière, moyens techniques et financiers disponibles, accès à l'îlot difficile
- *Facteurs contrariants* : conditions météorologiques (le débarquement est rendu difficile par conditions météorologiques difficiles), fréquentation non contrôlable

1.5 Moyens disponibles

Moyens matériels utilisés pour la mise en œuvre des mesures de gestion/suivis

	Équipements mobilier et immobilier
matériel de gestion	CG 35
matériel de suivis naturalistes	Matériel personnel bénévole + matériel section Rance-Émeraude + matériel CG35
véhicule, embarcation...	Bateau + matériel CG 35, matériel personnel bénévole (voiture)
matériel informatique	Matériel personnel bénévole, CG 35, Bretagne vivante

Moyens financiers

Financements en cours

organisme de financement	Montant (annuel, ponctuel...)
Conseil général 35	2 techniciens + bateau
	financement actions ponctuelles (plan de gestion, suivis)

2/Objectifs à long terme

L'originalité du site réside en la nidification d'ardéidés (aigrette garzette, héron cendré et héron garde-boeufs). Ces espèces sont d'intérêt patrimonial. Le maintien d'un habitat favorable et des populations associées est important et constitue de ce fait l'objectif principal à mettre en place à long terme.

Il est important de rappeler que les mesures qui seront mises en place sur l'espace naturel permettront de faire face à certaines menaces, mais pas à toutes. L'île Chevret ne constitue pas un site répondant à toutes les exigences écologiques de la colonie d'ardéidés. En effet, il ne s'agit là que d'une zone de nidification, mais les zones d'alimentation se situent en dehors de l'espace naturel. Nous n'avons donc pas de prise directe sur les questions de ressources alimentaires (dérangement sur les sites d'alimentation, destruction des sites d'alimentation, réduction des ressources...). Les mesures sur l'espace naturel n'auront qu'une efficacité limitée s'il n'y a pas d'approche globale autour de la conservation de l'avifaune sur le territoire.

3/Objectifs du plan de gestion

Objectif n°1: Acquérir des connaissances
1.1 Inventaires naturalistes complémentaires

Objectif n°2: Suivre les espèces d'intérêt patrimonial
2.1 Suivi de la colonie d'ardéidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles
2.2 Suivi du dortoir des grands cormorans

Objectif n° 3: Conserver les habitats et les paysages
3.1 Maintenir une végétation dense sur une partie de l'île
3.2 Réflexion sur le maintien de l'habitation sur l'îlot
3.3 Limitation du dérangement humain sur l'avifaune

Objectif n°4: Communiquer, sensibiliser
4.1 Sensibilisation du grand public
4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales

Objectif n°5: Analyser les données
5.1 Saisie des données
5.2 Analyse des données Flore

Objectif n°5: Analyser les données
5.3 Rédaction du bilan annuel
5.4 Évaluation quinquennale
5.5 Évaluation finale et renouvellement

Objectif n°6: Gérer la maintenance des infrastructures et des outils
6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion
6.2 Entretien et renouvellement de la signalétique

Objectif n°7: Développer les connaissances scientifiques
7.1 Études des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes et plus généralement des ardéidés

Objectif n°8: Assurer la gestion administrative
8.1 Suivis des actions du plan de gestion
8.2 Liens avec partenaires, propriétaires, usagers

Objectif n°9 : Lier Espace Naturel et développement durable
9.1 Des gestes écoresponsables
9.2 Agir sur le territoire - « sortir » de sa réserve

4/ Actions issues des objectifs du plan de gestion

Objectif 1. Acquérir des connaissances

Objectif 1. Acquérir de connaissances	
Fiche action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires	
Action envisagée	Poursuivre les inventaires naturalistes dans les domaines manquants : <i>Amphibiens, reptiles, invertébrés, algues, lichens...</i> Cette action a pour but d'améliorer les connaissances naturalistes du site en essayant d'approcher l'exhaustivité. Cette action devra néanmoins être mise en place en évitant tout dérangement de l'avifaune.
Calendrier	Durée du plan de gestion (selon les possibilités, en évitant tout dérangement de l'avifaune)
Moyens humains nécessaires	Bénévoles de Bretagne vivante
Moyens matériel nécessaire	Bateau (CG35), matériels de suivis naturalistes
Moyens financiers nécessaires	Frais de déplacement + bateau
Critères d'évaluation	niveau de connaissance optimale pour tous les taxons

Objectif 2 Suivre les espèces d'intérêt patrimonial

Objectif 2 : Suivre les espèces d'intérêt patrimonial	
Fiche action 2.1 : Suivi de la colonie d'ardéidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles	
Action envisagée	Évaluation du nombre de couples, de nids et de jeunes à l'envol : ardéidés (aigrette garzette, héron garde-bœufs et héron cendré), laridés (goéland argenté, goéland brun) et limicoles (huîtrier-pie). (Utiliser les protocoles de l'OROM (Cadiou, 2009))
Calendrier	Chaque année, période de nidification (min 10 demi-journées de terrain étalées sur la période de nidification) - durée du plan
Moyens humains nécessaires :	1 ou 2 personnes bénévoles Bretagne vivante

Objectif 2 : Suivre les espèces d'intérêt patrimonial	
Fiche action 2.1 : Suivi de la colonie d'ardéidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles	
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Matériel d'observations (longue-vue, jumelles), bateau, véhicule Il serait intéressant de pouvoir utiliser un bateau pour pouvoir faire ces suivis (en contournant l'île à distance raisonnable pour réduire le risque de dérangement).
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Frais de déplacements, coût entretien ou acquisitions matériel d'observation (<i>longue-vue, jumelles</i>)
<i>Critères d'évaluation</i>	Rédaction d'un rapport annuel et d'un rapport quinquennal. Bilan en fin de plan de gestion

Objectif 2 : Suivre les espèces d'intérêt patrimonial	
Fiche action 2.2 : Suivi du dortoir de grand cormoran	
<i>Action envisagée</i>	Suivi du dortoir du grand cormoran (Comptage des individus) Le point de vue terrestre semble être la meilleure solution, en effet il permet d'avoir une vue d'ensemble de l'îlot, ce qui est important pour pouvoir observer l'arrivée des individus au dortoir.
<i>Calendrier</i>	Chaque année - durée du plan. Un passage mi-décembre en fin de journée vers 17h/ 17h30 et un autre en mi- janvier avec le même horaire.
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Conservateur bénévole Bretagne Vivante
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Matériel d'observation (longue-vue et jumelles), véhicule
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Frais de déplacements, coût entretien ou acquisitions matériel d'observation (<i>longue-vue et jumelles</i>)
<i>Critères d'évaluation</i>	Rédaction d'un rapport annuel et d'un rapport quinquennal. Bilan en fin de plan de gestion

Objectif 3. Conserver les habitats et les paysages

Objectif 3 : Conserver les habitats et les paysages	
Fiche action : 3.1 Maintien d'une végétation dense	
<i>Action envisagée</i>	Non intervention (au niveau de la végétation)
<i>Calendrier</i>	Durée du plan de gestion
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	aucun
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	aucun
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Aucun

Objectif 3 : Conserver les habitats et les paysages	
Fiche action 3.2: Réflexion sur le maintien de l'habitation sur l'îlot	
<i>Action envisagée</i>	Mener une réflexion sur la destruction de l'habitation. Il est important d'y réfléchir à plusieurs niveaux : impact d'éventuel squatte sur l'avifaune nicheuse, impact sur le paysage, possibilité d'aménagement notamment pour les chiroptères...
<i>Calendrier</i>	Début du plan de gestion
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Service espaces naturels CG35 et Bretagne Vivante
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	
<i>Moyens financiers nécessaire</i>	Frais salariés et bénévoles
<i>Critères d'évaluation</i>	Prise d'une décision avant la fin du plan de gestion

Objectif 3 : Conserver les habitats et les paysages	
Fiche action 3.3: Limitation du dérangement humain sur l'avifaune	
<i>Action envisagée</i>	Maintien de l'obstruction des entrées de la maison pour éviter les squattes. Cette action dépend de la décision prise pour l'action 3.2.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Technicien du CG
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Matériel pour condamner les portes (parpaing, ciment...), outillage, bateau pour se rendre sur l'île et véhicule
<i>Moyens financiers nécessaire</i>	Frais d'achat de matériel, frais de déplacements, coût technicien CG 35
<i>Critères d'évaluation</i>	

Objectif 4. Communiquer, sensibiliser

Objectif 4 : Communiquer, sensibiliser	
Fiche action 4.1.1 : Sensibilisation du grand public : les oiseaux de l'îlot Chevret (en lien avec l'îlot Notre-Dame) et aspects réglementaires	
<i>Action envisagée</i>	Présence d'un stand dans le cadre d'autres manifestations locales nautiques (ex : Fête des Doris) : Informations sur les actions de Bretagne vivante, de la section locale Rance-Emeraude.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Bénévoles Bretagne vivante en lien avec section Rance-Émeraude
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Support de communication de Bretagne vivante (panneau de présentation de la section et des îlots de la Rance)
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Frais de déplacements
<i>Critères d'évaluation</i>	-

Objectif 4 : Communiquer, sensibiliser	
Fiche action 4.1.2 : Sensibilisation du grand public : richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance	
<i>Action envisagée</i>	Organisation de sorties à thèmes, Observations des oiseaux à partir de berges de la Rance. Tous publics visés. Deux types de sorties : Encadrement par les bénévoles de la section locale Proposition d'animation par les salariés de Bretagne Vivante.
<i>Calendrier</i>	2013/2023
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Bénévoles, salariés
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Lunettes et jumelles
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Si animation par les salariés (350€/j - coûts 2012)
<i>Critères d'évaluation</i>	Niveau de participation aux sorties

Objectif 4 : Communiquer, sensibiliser	
Fiche action 4.1.3 Sensibilisation du grand public : Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance	
<i>Action envisagée</i>	Rencontre des clubs nautiques, clubs de kayak, pêcheurs, chasseurs, associations organisatrices d'événements sur la Rance Réalisation d'une affichette d'information ou plaquette à déposer dans les clubs nautiques, les collectivités locales, offices de tourisme, associations de chasseurs...)
<i>Calendrier</i>	durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Bénévoles Bretagne vivante (opérations de sensibilisation + distribution des plaquettes Temps salarié Bretagne vivante (réalisation affiche) <i>ou sous-traitance</i>
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Bureautique, véhicule
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Coûts salariés, frais de déplacements, Coût d'impression
<i>Critères d'évaluation</i>	Distribution des plaquettes réalisée

Objectif 4 : Communiquer, sensibiliser	
Fiche action 4.2: Prise en compte des enjeux dans les décisions locales	
<i>Action envisagée</i>	Participation aux réunions avec collectivités locales sur les enjeux en terme de biodiversité et les aspects réglementaires liés.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	1 ou 2 bénévoles Bretagne vivante
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Véhicule pour déplacements
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Frais de déplacements
<i>Critères d'évaluation</i>	Liste annuelle des réunions et participation de Bretagne vivante

Objectif 5. Analyser les données

Objectif 5 : Analyser les données	
Fiche action 5.1 : Saisie des données	
<i>Action envisagée</i>	Intégration des données naturalistes sous SERENA et dans la base de donnée naturaliste du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Conservateur bénévole ou personne en charge d'une étude spécifique (à spécifier dans le cahier des charges des études)
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Bureautique + licence d'utilisation de SERENA
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Coût de fonctionnement + coût de la licence d'utilisation de SERENA Coût salarié ou sous-traitance pour études spécifique selon le cas
<i>Critères d'évaluation</i>	Intégration de toutes les données dans SERENA, aucune donnée ne devra « trainer » dans d'autres fichiers.

Objectif 5 : Analyser les données	
Fiche action 5.2 : Analyse des données Flore	
<i>Action envisagée</i>	Récupérer les données de l'étude conduite par le Conservatoire botanique national de Brest
<i>Calendrier</i>	2013
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	SIGiste (2j)
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	bureautique
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	frais salariés
<i>Critères d'évaluation</i>	Intégration des données sous SERENA

Objectif 5 : Analyser les données	
Fiche action 5.3 : Rédaction du bilan annuel	
<i>Action envisagée</i>	Rédaction du bilan annuel de toutes les actions menées. Intégré dans l'annuaire des réserves de Bretagne vivante et communiqué au CG 35, il permet de synthétiser les données et sera complété par les rapports des inventaires effectués.
<i>Calendrier</i>	Remise des bilans en février de l'année n+1
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur bénévole Coordination régionale salariée pour intégration bilans régionaux
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	bureautique
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	coût salarié régional
<i>Critères d'évaluation</i>	Intégration du rapport dans l'annuaire des réserves

Objectif 5 : Analyser les données	
Fiche action 5.4 : Évaluation quinquennale	
<i>Action envisagée</i>	Évaluer les actions qui ont été déjà mises en place, redéfinir certaines actions
<i>Calendrier</i>	2018
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur bénévole et chargé de mission salarié
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	bureautique
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Temps salarié Frais de fonctionnement
<i>Critères d'évaluation</i>	Évaluation réalisée ou non

Objectif 5 : Analyser les données	
Fiche action 5.5 : Évaluation finale et renouvellement	
<i>Action envisagée</i>	Synthèse des données, évaluation des actions mises en place. Définition de nouveaux enjeux et objectifs de gestion
<i>Calendrier</i>	2022
<i>Moyens humains nécessaires :</i>	Conservateur bénévole et chargé de mission salarié
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	bureautique
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Temps salarié Frais de fonctionnement
<i>Critères d'évaluation</i>	Plan évalué et rédigé

Objectif 6 : Gérer la maintenance des infrastructures et des outils

Objectif 6 : Gérer la maintenance des infrastructures et des outils	
Fiche action 6.1 : Entretien du matériel de suivi et de gestion	
Action envisagée	Entretien du bateau et outillage gestion et suivis
Calendrier	Durée du plan : vérification annuelle
Moyens humains nécessaires	Techniciens du CG 35 (gestion) Bénévoles et salariés Bretagne vivante (suivis)
Moyens matériel nécessaire	à définir selon les besoins
Moyens financiers nécessaires	Coût technicien CG
Critères d'évaluation	Matériel en état de fonctionnement

Objectif 6 : Gérer la maintenance des infrastructures et des outils	
Fiche action 6.2 : Entretien de la signalétique	
Action envisagée	Nettoyage, réparation, mise à jour des panneaux d'interdiction d'accès (1er mars-31 août) Mise en œuvre et entretien de la signalétique « à terre »
Calendrier	Durée du plan : vérification annuelle Remplacement à prévoir une fois durant la durée du plan
Moyens humains nécessaires	Techniciens CG 35
Moyens matériel nécessaire	Un bateau, outillage nécessaire à une réparation
Moyens financiers nécessaires	Frais de déplacements et achat outillage Réalisation et pose nouveaux panneaux (CG 35)
Critères d'évaluation	Panneaux présents et en bon état

Objectif 7 : Développer les connaissances scientifiques

Objectif 7 : Développer les connaissances scientifiques	
Fiche action 7.1 Étude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrette garzette et plus généralement des ardéidés	
Action envisagée	Mener une réflexion sur un travail sur les zones d'alimentations des ardéidés l'échelle de l'estuaire de la Rance. L'îlot Chevret ne constitue qu'une zone de nidification pour l'aigrette garzette. Une étude à plus large échelle sur les zones d'alimentation permettrait de mieux comprendre la dynamique des populations d'ardéidés et de pouvoir éventuellement mener des actions de conservation sur ces sites. Cette étude à large échelle est une étude lourde à mettre en place, il est donc important de mener au préalable une réflexion poussée avec validation scientifique des actions.
Calendrier	La réflexion sera à mener en début de plan de gestion. Elle permettra de pouvoir estimer les moyens nécessaires pour la mise en place de cette étude.
Moyens humains nécessaires	Bretagne Vivante, CG 35, autres associations...
Moyens matériel nécessaire	à définir
Moyens financiers nécessaires	à définir
Critères d'évaluation	à définir

OBJECTIF 8 : Assurer la gestion administrative

Objectif 8 : Assurer la gestion administrative	
Fiche action 8.1 : Suivis des actions du plan de gestion	
<i>Action envisagée</i>	Suivi et mises en œuvre des actions prévues au plan ; Suivi des budgets en lien avec l'espace naturel ; Cette coordination des actions se fait en lien avec les bilans annuels et l'évaluation du plan de gestion.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur bénévole en lien avec coordination départementale et régionale réseau des réserves ; Conseil général 35 (service espaces naturels et techniciens)
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Bureautique, déplacements, réunions
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Temps salarié coordination (1 j par an)
<i>Critères d'évaluation</i>	

Objectif 8 : Assurer la gestion administrative	
Fiche action 8.2 : Liens avec partenaires, propriétaires et usagers	
<i>Action envisagée</i>	Maintien du lien régulier avec CG et toutes structures proches : contacts, visites régulières, envoi informations et compte-rendus. Participation aux réunions en lien avec la vie de l'espace naturel. Cette coordination des actions se fait en lien avec les bilans annuels et l'évaluation du plan de gestion.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur bénévole et autres bénévoles en lien avec coordination départementale et régionale réseau des réserves ;
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	Bureautique, déplacements, réunions
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	Temps salarié coordination (1 j par an)
<i>Critères d'évaluation</i>	

Objectif 9 Lier Espace Naturel et développement durable

Objectif 9 : Lier Espace naturel et développement durable	
Fiche action 9.1 : Des gestes éco-responsables	
<i>Action envisagée</i>	Pour l'ensemble des actions entreprises, il faut réfléchir aux économies d'échelle, de moyens, de ressources, d'énergie... Exemples : Mutualisation de l'utilisation du bateau (suivis et travaux sur les deux îlots de la Rance), covoiturage, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (papier, encre, peinture, revêtements, énergie, etc.), modération dans l'usage des matériaux : entretien, durée de vie, produits locaux, etc.
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur bénévole, coordination salariée, techniciens du CG
<i>Moyens matériel nécessaire</i>	
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	
<i>Critères d'évaluation</i>	

Objectif 9 : Lier Espace Naturel et développement durable	
Fiche d'action 9.2 : Agir sur le territoire - « sortir de sa réserve »	
<i>Action envisagée</i>	Maintien du lien systématique avec acteurs locaux pour montrer en quoi l'espace naturel « sert » aussi son territoire (espace protégé = un espace de vie) Implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre de tous projets : clubs de sports, communes, écoles, randonneurs, pêcheurs, chasseurs....
<i>Calendrier</i>	Durée du plan
<i>Moyens humains nécessaires</i>	Conservateur (et autres) bénévoles et coordination salariée, Techniciens CG
<i>Moyens matériel nécessaires</i>	à définir
<i>Moyens financiers nécessaires</i>	à définir
<i>Critères d'évaluation</i>	-

5/Évaluation budgétaire des actions -

L'annexe 4 présente le détail des évaluations budgétaires en lien avec les actions prévues au plan de gestion.

6/Évaluation et bilan de la gestion

(tableau à remplir lors de l'évaluation quinquennale)

Tableau récapitulatif - évaluation - bilan des actions

++ : réalisé totalement / phasage respecté / coût respecté
 + : réalisation partielle / phasage partiellement respecté / coût partiellement respecté
 0 : non réalisé / phasage non respecté / coût non respecté

++ : effet positif
 + : effet moyennement positif
 - : effet négatif
 0 : aucun effet
 ? : effet inconnu

	Ré alis ati on	Pha sag e	Coû t	Per tine nce	Résultats principaux et remarques ³	Objectif à reconduire O/N
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						
Objectif xxxx action xxx						

³ problèmes rencontrés...

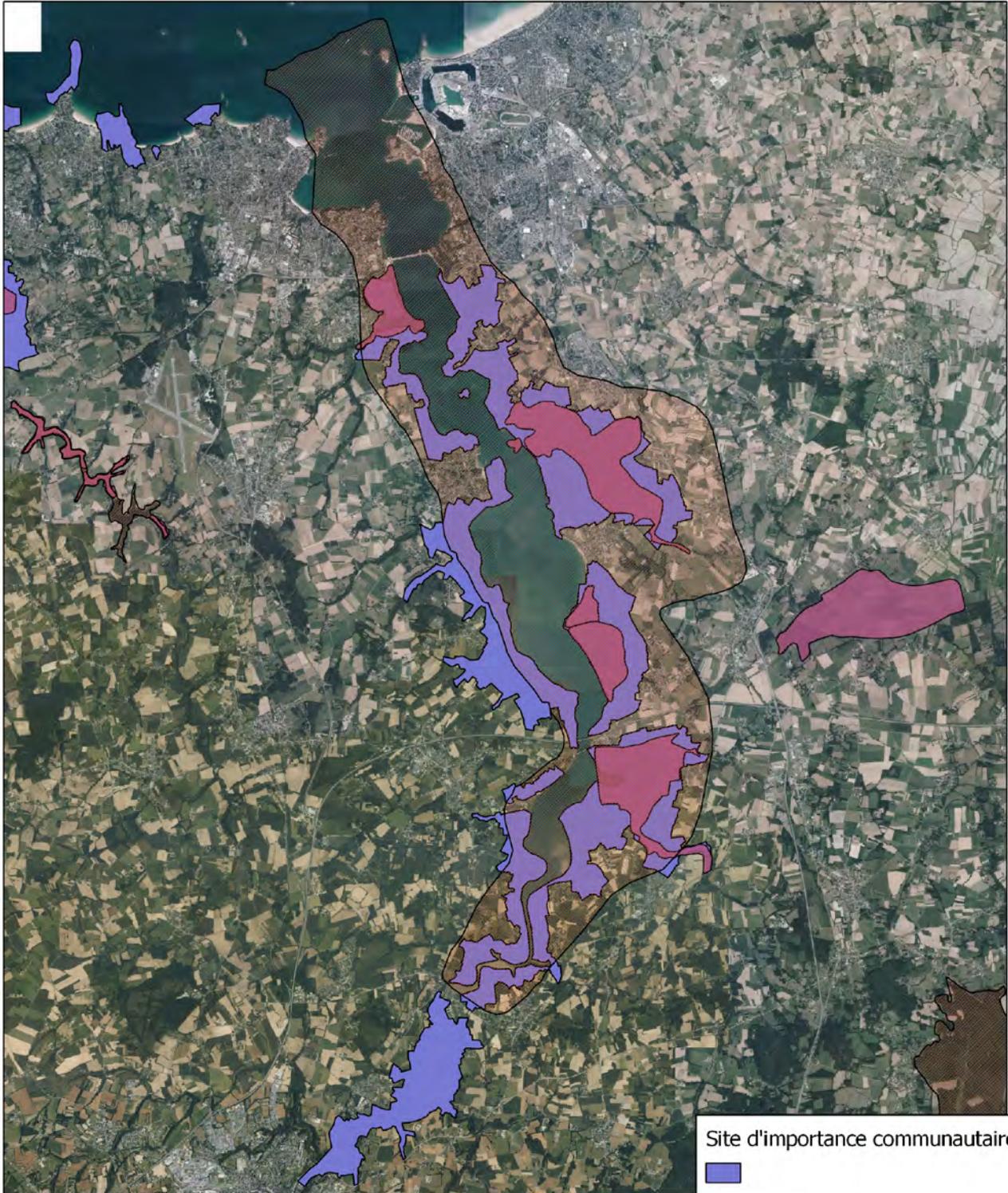
BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD F., NISSER J., 2009. Tentative d'éradication d'une espèce introduite invasive en milieu insulaire non anthropisé. Le surmulot (*Rattus norvegicus*) sur l'île Chevret et l'îlot Notre-Dame dans l'estuaire de la Rance. Office national de la chasse et de la faune sauvage. 32p.
- BRETAGNE VIVANTE -SEPNB, M. FORTIN, 2008. État des connaissances d'un réseau d'îlots marins en Bretagne. Projet de Réserve naturelle régionale.
- BRETAGNE VIVANTE - SEPNB, 2003-2011 Rapport d'activités de l'espace naturel. Annuaire des réserves 2003-2011.
- CADIOU (coord), 2009. Méthodes de suivi des colonies d'oiseaux marins : dénombrement de l'effectif nicheur et suivi de la production en jeunes. Document de travail préparé dans le cadre de l'enquête « oiseaux marins nicheurs de France 2009-2010 », 97p.
- DUTOUQUET L. & HAMON P., 2012. Atlas du patrimoine micro-insulaire breton. Conservatoire du littoral, 911p.
- GOB (coord.) ,2012. Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Groupe ornithologique breton, Bretagne vivante, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor. Delachaux et Niestlé, 512p.
- LE BORGNE, M. (2012) – DOCOB – Sites Natura 2000 FR5300061 « Estuaire de la Rance » et FR5312002 « Ilots Notre Dame et Chevret ». CODI, 325 p. + annexes.
- MOREL R., 2008. Ile Chevret (Saint-Jouan-des-Guérets). Suivi de l'avifaune nicheuse : Perspectives et propositions de gestion. In Bilan des inventaires, suivis naturalistes et conseils en gestion réalisés par l'association Bretagne Vivante – SEPNB sur les espaces naturels sensibles d'Ille-et-Vilaine en 2007. Bretagne Vivante, CG35, 60p.
- MOREL R., DEPONTALLIER L. & CADIOU B., 2008. Evaluation des zones de protection spéciales du Morbihan et des nouveaux sites bretons. Volume II. Bretagne Vivante – SEPNB / DIREN Bretagne, 220p.

ANNEXES

Annexe 1 Les espaces protégés et les inventaires d'espaces naturels dans l'estuaire de la Rance

Les espaces protégés et les inventaires d'espaces naturels dans l'estuaire de la Rance



0 1000 2000

Site d'importance communautaire
ZNIEFF de type 1
ZNIEFF de type 2

Annexe 2 Inventaires

floristiques (réalisés en 1993 et 2004,
Guidou F.)
(Données non validées)

Acer sp.
Aira praecox
Allium sp.
Allium schoenoprasum
Anagallis arvensis
Aphanes australis
Arabidopsis thaliana
Arenaria serpyllifolia subsp. leptoclados
Armeria maritima
Arum italicum var. neglectum
Arum maculatum
Barbarea intermedia
Bellis perennis
Beta vulgaris subsp. maritima
Bryonia cretica subsp. dioica
Cardamine hirsuta
Carduus
Carex spicata
Cerastium fontanum subsp. vulgare
Cheiranthus cheiri
Cirsium vulgare
Coronopus didymus
Corylus avellana
Crataegus monogyna subsp. monogyna
Crataegus monogyna
Crithmum maritimum
Cynara scolymus
Cytisus scoparius subsp. scoparius
Dactylis glomerata
Daucus carota
Dipsacus fullonum
Dryopteris filix-mas
Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides
Foeniculum vulgare
Fumaria muralis subsp. boraei
Fumaria reuteri
Geranium dissectum
Geranium purpureum
Geranium rotundifolium
Glechoma hederacea
Halimione portulacoides
Hedera helix subsp. helix
Hyacinthoides non-scripta
Hypericum perforatum
Iris foetidissima
Lactuca serriola
Ligustrum vulgare
Malva moschata
Malva sylvestris

Medicago arabica
Moehringia trinervia
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima
Ornithopus perpusillus
Picris echioides
Pinus nigra
Pteridium aquilinum
Ranunculus ficaria
Ranunculus sardous
Reseda luteola
Rosa canina
Rubus fruticosus
Rumex acetosella
Rumex sp.
Ruscus aculeatus
Sagina maritima
Sagina procumbens subsp. procumbens
Sambucus nigra
Scrophularia scorodonia
Sedum anglicum f. anglicum
Senecio jacobaea
Silene latifolia subsp. alba
Silene nutans subsp. nutans
Sonchus oleraceus
Stellaria media subsp. media
Taraxacum
Teucrium scorodonia subsp. scorodonia
Thymus serpyllum
Stellaria media subsp. media
Ulmus minor
Ulva lactuca
Ulva sp.
Umbilicus rupestris
Urtica dioica
Urtica urens
Veronica arvensis
Veronica persica

Inventaire floristique (2008)

Atlas du patrimoine micro-insulaire breton

Agrostis capillaris
Acer pseudoplatanus
Allium vineale
Armeria maritima
Aster tripolium
Arum maculatum
Atriplex prostrata
Craex arenaria
Beta vulgaris ssp. maritima
Chenopodium vulgare
Cirsium arvense
Conyza sumatrensis
Crataegus monogyna ssp. monogyna
Crithmum maritimum
Daucus carota ssp. carota
Dactylis glomerata
Cytisus scoparius ssp. scoparius
Elymus pycnanthus
Euonymus europaeus
Festuca rubra ssp. pruinosa
Fumaria capreolata
Galium aparine
Geranium molle
Geranium purpureum
Halimione portucaloides
Hedera helix
Hyacinthoides non-scripta
Hypericum perforatum
Hypochaeris radicata
Iris foetidus
Ligustrum vulgare
Limonium vulgare
Malva moschata
Malva neglecta
Matricaria maritima
Orobanche hederæ
Parietaria diffusa
Plantago maritima
Plantago major
Polygonum aviculare
Prunus avium
Prunus spinosa
Pteridium aquilinum
Quercus robur
Reseda luteola
Rosa canina
Rosa micrantha
Rumex obtusifolius
Rubus grp. Fruticosus
Salicornia ramosissima

Sambucus nigra
Scrophularia scorodonia
Sedum anglicum
Senecio jacobea
Sonchus oleraceus
Stellaria media
Suaeda maritima
Taraxacum officinale
Teucrium scorodonia
Ulmus minor
Umbilicus rupestris
Urtica dioica

Annexe 3 Inventaires lichens et chromistes

Chromistes (algues brunes)	Date d'observation
Fucus vesiculosus	2004
Pelvetia canaliculata	2000

Lichens	Date d'observation
<i>Xanthoria sp.</i>	2004

(données non validées)

Annexe 4 Inventaires faunistiques

Amphibiens		Statut de protection	Directive Habitat/Faune/ Flore	Convention de Berne	Date d'observation
<i>Bufo bufo</i>	crapaud commun	Protection nationale	-	Annexe III	2004

Reptiles		Statut de protection	Directive Habitat/Faune/ Flore	Convention de Berne	Date d'observation
<i>Podarcis muralis</i>	lézard des murailles	Protection nationale	Annexe 4	Annexe II	2011

Les observateurs : Chapon P., Jugand A. (données validées) ; Atlas du patrimoine micro-insulaire breton

Lépidoptères		Date d'observation
<i>Cacoecimorpha pronuba</i>	Tordeuse européenne de l'oeillet	2008-2012

Atlas du patrimoine micro-insulaire breton, 2012.

Gastéropodes		Date d'observation
<i>Cochlicella acuta</i>	Cornet étroit	2008-2012
<i>Discus rotundatus</i>	Bouton commun	2008-2012
<i>Helix aspersa</i>	Escargot petit gris	2008-2012

Atlas du patrimoine micro-insulaire breton, 2012.

Crustacés		Date d'observation
<i>Porcellio scaber</i>	Cloporte rugueux	2008-2012

Atlas du patrimoine micro-insulaire breton, 2012.

Mammifères		Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine	Date d'observation
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC (préoccupation mineure)	2007-2008
<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	LC	2007-2008
<i>Pitymys subterraneus</i>	Campagnol souterrain	LC	2007-2008
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	Non applicable	2007-2012

Atlas du patrimoine micro-insulaire breton, 2012.

Avifaune (espèces observées au moins une fois sur l'île Chevret (1982-2011))

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence de l'espèce	Protection	Directive oiseaux	Convention de Berne	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine	Date d'observation
Anatidés								
bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	-	-
canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	R	-	Annexe 2 et 3	Annexe 3	LC	LC	1982-2008, 2010,
tadorne de belon	<i>Tadorna tadorna</i>	R	N	-	Annexe 2	LC	LC	Régulièrement entre 2003 et 2012
Phalacrocoracidés								
grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	P	N	-	Annexe 3	LC	LC	1997-2010,
Ardéidés								
aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	R	N	Annexe 1	Annexe 2	LC	NA	1982-2011
héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	R	N	-	Annexe 3	LC	NA	2004-2011,
héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	R	N	-	Annexe 2	LC	NA	2007-2010,
Accipitridés								
épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	P	N	-	Annexe 2	LC	NA	2000 et 2004
Falconidés								
faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	Nidification possible en 1999
Haematopodidés								
huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	R	-	-	Annexe 3	LC	LC	2008
Scolopacidés								

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence de l'espèce	Protection	Directive oiseaux	Convention de Berne	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine	Date d'observation
chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	2011
Laridés								
goéland argenté	<i>Larus argentus</i>	R	N	-	-	LC	NA	1982-2010
goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	R	N	-	-	LC	LC	1982-2010
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	P	N	-	Annexe 2	LC	NA	-
mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	PO	N	-	Annexe 3	LC	LC	-
Sternidés								
sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	PO	N	Annexe 1	Annexe 2	VU	LC	2011
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	PO	N	Annexe 1	Annexe 2	LC	LC	2011
Columbidés								
pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	R	-	Annexe 2 et 3	-	LC	LC	1982-2010
tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	P	-	Annexe 2	Annexe 2	LC	NA	2003
Cuculidés								
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PO	N	-	Annexe 3	LC	DD	2003
Strigidés								
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PO	-	-	Annexe 2	LC	NA	-
hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	2004
Motacillidés								
bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P	N	-	Annexe 2	LC	NA	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence de l'espèce	Protection	Directive oiseaux	Convention de Berne	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine	Date d'observation
Prunellidés								
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	R	N	-	Annexe 2	LC	NA	2003-2012
Muscicapidés								
rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	1982-2008
Turdidés								
grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	PO	-	-	Annexe 3	LC	NA	-
grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	PO	-	-	Annexe 3	LC	NA	-
merle noir	<i>Turdus merula</i>	R	-	-	Annexe 3	LC	NA	-
Sylviidés								
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	P	N	-	Annexe 2	LC	NA	2003, 2004, 2011
Phylloscopidés								
pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	P	N	-	Annexe 2	LC	NA	1982-2008
Troglodytidés								
troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	R	N	-	Annexe 2	LC	NA	Nidification probable en 2003 et 2004
Paridés								
mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PO	N	-	Annexe 3	LC	NA	-
mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	2004

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Présence de l'espèce	Protection	Directive oiseaux	Convention de Berne	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine	Date d'observation
mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PO	N		Annexe 2	LC	NA	-
Corvidés								
corneille noire	<i>Corvus corone</i>	P	-	-	-	LC	NA	2003
Fringillidés								
pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	R	N	-	Annexe 3	LC	NA	1982-2008
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	Nidification probable en 2000
verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PO	N	-	Annexe 2	LC	NA	-

Les observateurs : Lumeau P., Gérard A., Chapon P., Morel R., Jugand A., Guidou F., Houbart S..

Présence de l'espèce : R : reproductrice/nicheuse ; H : hivernante, PO : présence occasionnelle, DD : Données insuffisantes.

Protection : N = nationale

Liste : LC : préoccupation mineure, NA : non applicable

Annexe 4 Budget prévisionnel 2013-2023



Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2013											
	j sal 1	350,0 € coûts sal1	j sal 2	450,0 € coûts sal2	qui	j bénévol	75,0 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
<i>Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires</i>												
Objectif 2. Suivis écologiques												
<i>Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles</i>		0,0 €		0,0 €		5	375,0 €	200	60,0 €	A		
<i>Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran</i>		0,0 €		0,0 €		5	375,0 €	200	60,0 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
<i>Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île</i>	0	0,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
<i>Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île</i>	0,5	175,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
<i>Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)</i>		0,0 €		0,0 €		2	150,0 €	200	60,0 €	A		
<i>Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance</i>		0,0 €		0,0 €		2	150,0 €	200	60,0 €	A		
<i>Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance</i>		0,0 €		0,0 €		1	75,0 €	20	6,0 €	A		
<i>Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales</i>		0,0 €		0,0 €		1	75,0 €	20	6,0 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
<i>Action 5.1 Saisie des données</i>	2	700,0 €		0,0 €	A	2	150,0 €		0,0 €	A		
<i>Action 5.2 Analyse des données flore</i>		0,0 €	2	900,0 €	A		0,0 €		0,0 €			
<i>Action 5.3 Rédaction du bilan annuel</i>		0,0 €	0,25	112,5 €	A	1	75,0 €		0,0 €	A		
<i>Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion</i>		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
<i>Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement</i>		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
<i>Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion</i>	0,5	175,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
<i>Action 6.1 Entretien de la signalétique</i>	0,5	175,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
<i>Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance</i>												
Objectif 8. Gestion administrative												
<i>Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion</i>		0,0 €	0,25	112,5 €	A	3	225,0 €	120	36,0 €	A		
<i>Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers</i>		0,0 €	0,25	112,5 €	A	3	225,0 €	120	36,0 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
<i>Action 9.1 Des gestes éco-responsables</i>		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
<i>Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve</i>		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			

A	700,0 €		1 237,5 €			1 875,0 €		324,0 €		0,0 €
B	525,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €
C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €

2013	Total A , Bretagne Vivante	4 136,5 €
	Total B-CG 35	825,0 €
	Total C- autres (sous-traitants)	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2014																
	j sal 1	355,3 €	coûts sal1	j sal 2	456,8 €	coûts sal2	qui	j bénévol	76,1 €	coût bénévol	kms	0,3 €	frais dep	qui	achats divers	qui	
Objectif 1. Acquisitions de connaissances																	
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires								3	228,4 €	120		36,5 €	A				
Objectif 2. Suivis écologiques																	
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €			0,0 €			5	380,6 €	200		60,9 €	A				
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €			0,0 €			5	380,6 €	200		60,9 €	A				
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages																	
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €			0,0 €	B			0,0 €			0,0 €					
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	177,6 €			0,0 €	B			0,0 €			0,0 €					
Objectif 4. Communication, accueil																	
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €			0,0 €			2	152,3 €	200		60,9 €	A				
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €			0,0 €			2	152,3 €	200		60,9 €	A				
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €			0,0 €			1	76,1 €	20		6,1 €	A		2 500,0 €	C	
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €			0,0 €			1	76,1 €	20		6,1 €	A				
Objectif 5. Analyse des données																	
Action 5.1 Saisie des données	2	710,5 €			0,0 €	A		2	152,3 €			0,0 €	A				
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €			0,0 €				0,0 €			0,0 €					
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25		114,2 €	A		1	76,1 €			0,0 €	A				
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €			0,0 €				0,0 €			0,0 €					
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €			0,0 €				0,0 €			0,0 €					
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils																	
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	177,6 €			0,0 €	B			0,0 €			0,0 €			200,0 €	B	
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	177,6 €			0,0 €	B			0,0 €			0,0 €			100,0 €	B	
Objectif 7. Recherche scientifique																	
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance																	
Objectif 8. Gestion administrative																	
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25		114,2 €	A		3	228,4 €	120		36,5 €	A				
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25		114,2 €	A		3	228,4 €	120		36,5 €	A				
Objectif 9. Réserve et développement durable																	
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €			0,0 €				0,0 €			0,0 €					
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €			0,0 €				0,0 €			0,0 €					

A	710,5 €		342,6 €			2 131,5 €		365,4 €		0,0 €
B	532,9 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €
C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		6,1 €		2 500,0 €

2014	Total A	3 550,0 €
	Total B	832,9 €
	Total C	2 506,1 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2015											
	j sal 1	360,6 € coûts sal1	j sal 2	463,6 € coûts sal2	qui	j bénévol	77,3 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	231,8 €	120	37,1 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	386,3 €	200	61,8 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	386,3 €	200	61,8 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	180,3 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	154,5 €	200	61,8 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	154,5 €	200	61,8 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €		0,0 €		1	77,3 €	20	6,2 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	77,3 €	20	6,2 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	721,2 €		0,0 €	A	2	154,5 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	115,9 €	A	1	77,3 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	180,3 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	180,3 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	115,9 €	A	3	231,8 €	120	37,1 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	115,9 €	A	3	231,8 €	120	37,1 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	721,2 €		347,7 €			2 163,5 €		370,9 €		0,0 €	
	B	540,9 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2015	Total A	3 603,2 €
	Total B	840,9 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2016											
	j sal 1	366,0 € coûts sal1	j sal 2	470,6 € coûts sal2	qui	j bénévol	78,4 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	235,3 €	120	37,6 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	392,1 €	200	62,7 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	392,1 €	200	62,7 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île	0	0,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	183,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	156,9 €	200	62,7 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	156,9 €	200	62,7 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance	0	0,0 €		0,0 €		1	78,4 €	20	6,3 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	78,4 €	20	6,3 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	732,0 €		0,0 €	A	2	156,9 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	117,6 €	A	1	78,4 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	183,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	183,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	117,6 €	A	3	235,3 €	120	37,6 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	117,6 €	A	3	235,3 €	120	37,6 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	732,0 €		352,9 €			2 195,9 €		376,4 €		0,0 €	
	B	549,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2016	Total A	3 657,3 €
	Total B	849,0 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2017											
	j sal 1	371,5 € coûts sal1	j sal 2	477,6 € coûts sal2	qui	j bénévol	79,6 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	238,8 €	120	38,2 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	398,0 €	200	63,7 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	398,0 €	200	63,7 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	185,7 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	159,2 €	200	63,7 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	159,2 €	200	63,7 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €		0,0 €		1	79,6 €	20	6,4 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	79,6 €	20	6,4 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	743,0 €		0,0 €	A	2	159,2 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	119,4 €	A	1	79,6 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	185,7 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	185,7 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	119,4 €	A	3	238,8 €	120	38,2 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	119,4 €	A	3	238,8 €	120	38,2 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	743,0 €		358,2 €			2 228,9 €		382,1 €		0,0 €	
	B	557,2 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2017	Total A	3 712,1 €
	Total B	857,2 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2018											
	j sal 1	377,0 € coûts sal1	j sal 2	484,8 € coûts sal2	qui	j bénévol	80,8 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	242,4 €	120	38,8 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	404,0 €	200	64,6 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	404,0 €	200	64,6 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	188,5 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	161,6 €	200	64,6 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	161,6 €	200	64,6 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €		0,0 €		1	80,8 €	20	6,5 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	80,8 €	20	6,5 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	754,1 €		0,0 €	A	2	161,6 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	121,2 €	A	1	80,8 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €	15	7 271,7 €	A	5	404,0 €		0,0 €	A		
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	188,5 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	188,5 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	121,2 €	A	3	242,4 €	120	38,8 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	121,2 €	A	3	242,4 €	120	38,8 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	754,1 €		7 635,3 €			2 666,3 €		387,8 €		0,0 €	
	B	565,6 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2018	Total A	11 443,4 €
	Total B	865,6 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2019											
	j sal 1	382,7 € coûts sal1	j sal 2	492,0 € coûts sal2	qui	j bénévol	82,0 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	246,0 €	120	39,4 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	410,0 €	200	65,6 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	410,0 €	200	65,6 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île	0	0,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	191,4 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	164,0 €	200	65,6 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	164,0 €	200	65,6 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance	0	0,0 €		0,0 €	B	1	82,0 €	20	6,6 €	A	3 000,0 €	C
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	82,0 €	20	6,6 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	765,4 €		0,0 €	A	2	164,0 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	123,0 €	A	1	82,0 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	191,4 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	191,4 €	2	984,1 €	B		0,0 €		0,0 €		3 100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	123,0 €	A	3	246,0 €	120	39,4 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	123,0 €	A	3	246,0 €	120	39,4 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	765,4 €		369,0 €			2 296,2 €		393,6 €		0,0 €	
	B	574,1 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		3 300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		6,6 €		3 000,0 €	

2019	Total A	3 824,3 €
	Total B	3 874,1 €
	Total C	3 006,6 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2020											
	j sal 1	coûts sal1	j sal 2	coûts sal2	qui	j bénévol	coût bénev	kms	frais dep	qui	achats divers	qui
Objectifs et actions		388,4 €		499,4 €			83,2 €		0,3 €			
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	249,7 €	120	40,0 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	416,2 €	200	66,6 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	416,2 €	200	66,6 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	194,2 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	166,5 €	200	66,6 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	166,5 €	200	66,6 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €		0,0 €		1	83,2 €	20	6,7 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	83,2 €	20	6,7 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	776,9 €		0,0 €	A	2	166,5 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	124,9 €	A	1	83,2 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	194,2 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	194,2 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	124,9 €	A	3	249,7 €	120	40,0 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	124,9 €	A	3	249,7 €	120	40,0 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			

A	776,9 €		374,6 €			2 330,7 €		399,5 €		0,0 €
B	582,7 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €
C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €

2020	Total A	3 881,7 €
	Total B	882,7 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2021											
	j sal 1	394,3 € coûts sal1	j sal 2	506,9 € coûts sal2	qui	j bénévol	84,5 € coût bénévol	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	253,5 €	120	40,6 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	422,4 €	200	67,6 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	422,4 €	200	67,6 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	197,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	169,0 €	200	67,6 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	169,0 €	200	67,6 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance		0,0 €		0,0 €		1	84,5 €	20	6,8 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	84,5 €	20	6,8 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	788,5 €		0,0 €	A	2	169,0 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	126,7 €	A	1	84,5 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	197,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	197,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	126,7 €	A	3	253,5 €	120	40,6 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	126,7 €	A	3	253,5 €	120	40,6 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	788,5 €		380,2 €			2 365,6 €		405,5 €		0,0 €	
	B	591,4 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2021	Total A	3 939,9 €
	Total B	891,4 €
	Total C	0,0 €

Ile du Chevret
Plan de gestion 2013-2023
Budget prévisionnel

coûts/u	2022											
	j sal 1	400,2 € coûts sal1	j sal 2	514,5 € coûts sal2	qui	j bénév	85,8 € coût bénév	kms	0,3 € frais dep	qui	achats divers	qui
Objectifs et actions												
Objectif 1. Acquisitions de connaissances												
Action 1.1 Inventaires naturalistes complémentaires						3	257,3 €	120	41,2 €	A		
Objectif 2. Suivis écologiques												
Action 2.1 Suivi de la colonie d'ardeidés et de la nidification des oiseaux marins et des limicoles		0,0 €		0,0 €		5	428,8 €	200	68,6 €	A		
Action 2.2 Suivi du dortoir de grand cormoran		0,0 €		0,0 €		5	428,8 €	200	68,6 €	A		
Objectif 3. Conservation des habitats et des paysages												
Action 3.1 Maintien d'une végétation dense sur une partie de l'île	0	0,0 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Action 3.2 Limiter le dérangement humain sur l'avifaune- Maintien de la condamnation des entrées du bâtiment présent sur l'île	0,5	200,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €			
Objectif 4. Communication, accueil												
Action 4.1.1 Sensibilisation du grand public- les oiseaux de l'îlot chevret (en lien avec l'îlot Notre Dame et aspects réglementaires)		0,0 €		0,0 €		2	171,5 €	200	68,6 €	A		
Action 4.1.2 Sensibilisation du grand public- Richesse ornithologique des îles et de ce secteur de la Rance		0,0 €		0,0 €		2	171,5 €	200	68,6 €	A		
Action 4.1.3 Sensibilisation du grand public- Campagne de sensibilisation auprès des usagers de la Rance	0	0,0 €		0,0 €		1	85,8 €	20	6,9 €	A		
Action 4.2 Prise en compte des enjeux dans les décisions locales		0,0 €		0,0 €		1	85,8 €	20	6,9 €	A		
Objectif 5. Analyse des données												
Action 5.1 Saisie des données	2	800,4 €		0,0 €	A	2	171,5 €		0,0 €	A		
Action 5.2 Analyse des données flore		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.3 Rédaction du bilan annuel		0,0 €	0,25	128,6 €	A	1	85,8 €		0,0 €	A		
Action 5.4 Évaluation quinquennal du plan de gestion		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 5.5 Évaluation finale du plan de gestion et renouvellement		0,0 €	20	10 290,5 €	A	5	428,8 €		0,0 €	A		
Objectif 6. Maintenance des infrastructures et des outils												
Action 6.1 Entretien du matériel de suivi et de gestion	0,5	200,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		200,0 €	B
Action 6.1 Entretien de la signalétique	0,5	200,1 €		0,0 €	B		0,0 €		0,0 €		100,0 €	B
Objectif 7. Recherche scientifique												
Action 7.1 Etude des zones d'alimentation de la colonie d'aigrettes garzettes sur la Rance												
Objectif 8. Gestion administrative												
Action 8.1 Suivi des actions du plan de gestion		0,0 €	0,25	128,6 €	A	3	257,3 €	120	41,2 €	A		
Action 8.2 Liens avec les partenaires, propriétaires et usagers		0,0 €	0,25	128,6 €	A	3	257,3 €	120	41,2 €	A		
Objectif 9. Réserve et développement durable												
Action 9.1 Des gestes éco-responsables		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
Action 9.2 Agir sur le territoire - "sortir" de sa réserve		0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €			
	A	800,4 €		10 676,4 €			2 829,9 €		411,6 €		0,0 €	
	B	600,3 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		300,0 €	
	C	0,0 €		0,0 €			0,0 €		0,0 €		0,0 €	

2022	Total A	14 718,3 €
	Total B	900,3 €
	Total C	0,0 €